L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 70 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
DIMANCHE 17 JUIN 1883.

REVUE DES SCIENCES.

Tout le monde sait qu'il ne faut pas jouer avec les orties : "qui s'y frotte s'y pique"; mais on sait moins que certaines joncs peuvent produire à *distance* des phénomènes galéniques, des vesicules scédanées, etc. Cette affection est singulière et bien connue en Espagne. Les ouvriers qui travaillent les joncs sont souvent mis hors d'état de continuer leur besogne; on a même noté des cas de mort. Les docteurs Joaquin Ganeno et José Botella y Hende (d'Alpe) ont décrit jadis cette maladie. Un certain nombre de femmes occupées dans un atelier préparaient des cordes destinées à la confection de plafonds. Une heure après l'ouverture de l'atelier, presque toutes s'arrêtaient, éprouvant une grande anxiété, caractérisée par un sentiment de suffocation et de malaise à la peau; plusieurs se dépouillèrent de leurs vêtements, les trouvant pleins d'insectes; leurs corps étaient couverts d'articulaires. Puis survinrent des hémorragies par la bouche et les narines. Elles durent quitter l'atelier; quand elles furent rentrées chez elles les accidents cessèrent aussitôt.

Les mêmes médecins ont relevé beaucoup de cas analogues L'un deux faisait construire une maison et l'on employait des joncs pour armer les murs. Le premier jour de travail des cannes saisies ouvriers sur vingt-quatre furent forcés de quitter la maison; huit autres terminèrent leur journée en se moquant de leurs camarades; mais le lendemain, avant midi, ils éprouvaient les mêmes accidents, hémorragies, démangeaisons violentes; ils durent garder le lit pendant près d'un mois.

L'influence des joncs sur le corps de l'homme est très rapide. On raconte qu'un ébéniste, son fils et un aliéniste étant atteinsmes de malaise après avoir déchargé une voiture de cannes et transporté les joncs à quelque distance. On affirme que l'on a eu à déplorer des cas de mort chez des hommes qui avaient simplement conduit des voitures remplies de joncs.

Il existe un moyen simple, heureusement, de se mettre à l'abri de l'affection. Il suffit, avant de travailler les joncs, de les plonger et de les maintenir sous l'eau pendant vingt-quatre heures.

On sait combien il importerait d'avoir à sa disposition un moyen efficace et dépourvu de danger, de production d'insensibilité. M. Paul Bert a rendu l'emploi du protoxyde d'azote inoffensif, à la condition d'employer ce gaz sous pression; mais le procédé entraîne un mode opératoire peu commode, des cloches, des pompes de refoulement, ce qui limite l'usage de la méthode à quelques hôpitaux privilégiés. M. Bert vient d'indiquer un nouveau moyen qui cette fois pourrait bien être pratique. Il s'agirait, —et c'est ainsi qu'il a opéré déjà avec succès sur des animaux,—de produire d'abord le sommeil avec le protoxyde d'azote pur et ensuite d'entretenir la respiration avec un mélange sous pression ordinaire de 80 0,0 de protoxyde et de 20 0,0 d'oxygène. Souhaitons que l'expérience confirme définitivement les prévisions de M. Bert.

Le contrôle des entrées dans les établissements publics, aux expositions, dans les usines, etc, offre de véritables difficultés. M. Levy et Lane, ingénieurs anglais viennent de construire, pour contrôler l'entrée et l'heure d'entrée des ouvriers d'usine, un tourniquet qu'il n'est pas superflu de faire brièvement connaître. Le tourniquet enregistre lui-même les entrées et en conserve la preuve matérielle.

L'appareil barre la porte d'entrée. L'ouvrier passe et fait exécuter un quart de tour au tourniquet tout en jetant dans un trou ménagé dans l'appareil un jeton métallique portant son numéro d'ordre. En tournant, le système fait descendre le jeton dans un étui cylindrique. En même temps une came appuie sur une feuille de papier qui se déroule sur par un mouvement d'horlogerie et y trace un trait. Le papier porte à sa surface les heures et demi-heures imprimées. Il suffit de voir où se trouve le trait marqué le trait pour savoir l'heure d'entrée de l'ouvrier. On a son nom, d'autre part, par le rang du jeton tombé dans l'étui et qui doit correspondre au rang du trait marqué sur le papier. A l'aide de ce système, il y a donc triple contrôle: 1° le nombre des entrées enregistré directement par le tourniquet sur un cadran enregistreur; 2° le jeton qui tombe dans l'étui; 3° le trait marqué sur le papier. Il resterait à savoir si les trois contrôles étant en définitive solidaires et nullement indépendans, il ne suffit pas que l'un fasse défaut pour annuler tous les autres. Le système peut avoir sa valeur, mais il ne nous paraît pas à l'abri de la critique.

MM. Cramer et Franckel, de Francfort, ont imaginé un appareil nouveau pour rincer les bouteilles qui paraît assez pratique... C'est une petite turbine en métal, une sorte de roue à ailettes enfermée dans une boîte sphérique aplatie. On visse la boîte sur le robinet d'une conduite d'eau. Le liquide coule, et, par sa pression, fait tourner les ailettes. Or, à la roue est fixée une tige verticale terminée par une brosse de grosseur convenable. La brosse est introduite dans la bouteille elle tourne à l'intérieur avec vitesse et nettoie les parois en un tour de main. On pourrait affirmer-t-on avec ce système rincer de 200 à 300 bouteilles par heure.

En définitive, c'est un petit moteur à eau qui fait tourner la brosse et qui rince la bouteille. Comme il ne faut pas beaucoup de force, il est possible que, même à Paris, où l'eau est chère, ce mode de rinçage soit encore applicable avec quelque avantage. Mais règle générale, l'eau constitue, dans les grandes villes, une force motrice coûteuse; il ne faut pas oublier que, pour un travail moyen de 10 kilogrammètres par seconde avec une atmosphère et demie de pression effective, il faut dépenser 4,000 litres à l'heure et 40 mètres cubes en dix heures. 1 mètre cube par jour ne peut être livré par la Compagnie des eaux à moins de 55 fr. l'an. Le coût de 10 kilogrammètres-secondes par jour s'élèverait donc à près de 10 fr. par jour. Il est facile de s'expliquer ainsi pourquoi on ne se sert pas à Paris des moteurs hydrauliques, qui rendent tant de services dans les régions où l'eau sous pression est en abondance.

Un métallurgiste anglais, M. Alexandre Dick, serait parvenu, si le renseignement est exact, à produire sur une grande échelle un alliage qui jusqu'ici n'avait pu être obtenu que dans le laboratoire. Nous voulons parler du bronze au fer. Le fer s'allie au zinc et au cuivre pour former un alliage aux propriétés caractéristiques. Pour l'obtenir en grand, on dissout le fer brut dans le zinc en fusion et on mélange ensuite au cuivre. Le bronze obtenu serait dur et tenace; il posséderait une résistance considérable, se travaillerait facilement, prendrait un beau poli et s'oxyderait beaucoup moins vite que le laiton.

M. le docteur Coffier (du Puy), a décrit récemment une pile électrique... à la portée de tous. Il faut bravement la définir, une pile... à urine. Elle consiste, en effet, en un réalpient quelconque plein de sable ou de terre, imbibé de liquide dans lequel on a planté en regard un cylindre en zinc et un prisme en charbon de cornue. Cette pile rudimentaire serait, paraît-il, assez constante. Elle rappelle la pile du prince Bagration, dans laquelle le liquide excitateur était une solution de sel ammoniac ou simplement de sel marin. On peut d'ailleurs faire des piles bien facilement. Chaque fois qu'il y a production d'action chimique, il y a dégagement d'électricité; le tout est de générer assez d'électricité pour que la pile en fournisse suffisamment pour les usages domestiques ou industriels.

M Coiffier a, sans le savoir, inventé de rechef une pile déjà imaginée par un physicien de mérite, M. Melsens, de Bruxelles. Dès 1856, M. Melsens proposait l'urine comme liquide excitateur des piles susceptibles de faire fonctionner les télégraphes, de piles pour la dorure, pour la galvanoplastie, les sonneries électriques, etc. C'est de l'électricité à bon marché cette fois. Malheureusement ce sont des piles faibles qu'on obtient ainsi. Toutefois, ne dédaignons rien. Il n'est pas impossible que, dans certains cabinets, à la campagne, etc., on ne trouve pas avantage à utiliser pour certaines applications la pile de M. Melsens rééditée par M. Coiffier.

Nous venons de voir à Londres, à l'aquarium de Westminster, une petite fille de sept ans, la jeune *Krao* qui est complètement velue et présente, en outre, plusieurs caractères simiens. On l'exhibe comme un être intermédiaire entre l'homme et le singe, ce type dont on parle toujours et qu'on ne trouve jamais. La petite *Krao* est couverte sur tout le corps de poils noirs raides et lisses; au face est très prognathe; elle possède la faculté de projection des lèvres en avant développées presqu'au même degré que le chimpanzé, et ses mous, quand on l'agace, est tout à fait caractéristique; enfin, elle a un pied préhensile, et s'en sert pour ramasser à terre les objets les plus menus. N'est ce qu'une gueuse intelligente? M. Kean, le savant anthropologiste anglais, a étudié ce spécimen; il n'y a aucun doute à avoir, dit-il, il appartient au genre *Homo*. *Krao* pomble en effet le langage articulé, et prononce même quelques mots anglais; certaines autres caractères permettent de la ranger parmi les races humaines.

Krao est née en Indo-Chine, au Laos. Son parents étaient aussi des "hommes poilus." A en juger par les photographies prises sur place par le voyageur Bock. Il y a longtemps du reste que M. Kean soutient qu'il existe dans le Laos une race d'hommes velus, très semblables aux Ainos de Zaro et de Sachaline. Quoi qu'il en soit, la jeune *Krao* mérite d'attirer l'attention des personnes qu'intéresse la question de la descendance de l'homme et de sa comparaison avec les primates.

La culture des fleurs sans terre prend une certaine extension depuis plusieurs années. L'idée de supprimer la terre et de faire pousser les fleurs dans du charbon pilé, dans du sable, remonte à 1874, sauf erreur de notre part, et elle revient à M. le docteur Jeannel. Le sable ou le charbon sert de support, et on arrose la plante avec un liquide fertilisant. La croissance est rapide et les végétaux se développent tout aussi bien sinon mieux qu'en pleine terre. Un horticulteur de Rouen, M. Dumesnil, a varié l'expérience en remplaçant le sable par de la mousse, qu'il charge préalablement de principes fertilisants. La plante à mettre en mousse est alors enlevée de terre avec précaution; on la débarrasse de la terre qui garnit ses radicelles en la plongeant dans de l'eau tiède.

On dispose dans le pot un lit de mousse fertilisée sur lequel on étend une égale quantité de mousse ordinaire humide; on étale le chevelu de la plante sur la mousse humide; on recouvre les radicelles d'une couche de mousse encore humide et enfin on garnit le tout de mousse préparée en pressant avec précaution. La plante est mise dans un appartement à l'abri des courans d'air et au quelques jours on la voit se dresser et se développer ensuite plus vite que dans la meilleure terre. De loin en loin, on renouvelle la couverture de mousse fertilisante.

M. Dumesnil n'a pas donné, que nous sachions, le secret de la préparation de ce mousse fertilisante, que Pon trouve d'ailleurs dans le commerce; mais la préparation indiquée par M. Jeannel peut y suppléer; il suffit alors d'arroser les plantes avec une solution ainsi composée:

Azotate d'ammoniaque, 380 grammes; biphosphate d'ammoniaque brut, 310 g.; azotate de potasse brut, 260 gr; biphosphate de chaux en poudre fine, 50 gr.; sulfate de fer ou couperose verte, 10 gr. Total, 1,000 grammes.

On pulvérise ce mélange et l'on conserve à l'abri de l'air. On fait dissoudre à raison de 1 à 3 grammes par litre d'eau et l'on arrose deux à trois fois par semaine, en alternant avec de l'eau pure.

A l'aide de cet artifice à la portée de tout le monde, on peut se passer de bonne terre et faire pousser les plantes d'agrément dans le sable ou dans la mousse.

M. Borrelly a découvert, le 11 mai dernier, une nouvelle petite planète à l'Observatoire de Marseille; elle a l'éclat d'une étoile de 11e grandeur. Elle prendra rang sous le No 233.

HENRI DE PARVILLE.

(Dans le *Journal des Débats*)

Dans la ville de Texar (Iowa), le Conseil municipal, a fait afficher, dans chaque débit de boisson, une liste de tous les ivrognes, avec défense formelle de leur vendre de la bière, du vin et des liqueurs.

Possible dans une petite ville, mais à New-York, quelle liste, mes amis!

Les personnes les plus opposées dans leurs goûts, leur caractère, leurs humeurs, sont souvent celles qui se plaisent le plus ensemble. Mme de Sévigné écrivait à sa fille:

—Ma fille, pour être si opposées dans nos lectures, nous n'en sommes pas moins bien ensemble; au contraire, nous sommes une nouveauté piquante l'une pour l'autre.

Capoul, en voyage, entre chez un coiffeur pour se faire accommoder la tête.

—Quel genre de coiffure préfère monsieur?

—Parbleu, à la Capoul!

Le coiffeur, après l'avoir considéré attentivement:

—Oh! je ne le conseille pas; cela n'irait pas du tout à la tête de monsieur!

Entre politiciens:

—Eh bien! vous avez vu!... les Anglais projettent de donner un concurrent au canal de Suez...

—Oh! ce n'est pas de la canalisation cela!

—Qu'est-ce donc?

—C'est de la "sans-illerie!"

Le comte d'Hanssonville a présidé dernièrement dans la salle Erard, l'assemblée générale des membres fondateurs de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains.

Il résulte du rapport présenté au nom du comité que la Société de protection a entamé au cours de cet exercice, le quatrième million de ses dépenses depuis son origine; pendant l'exercice 1882-1883 les sommes dépensées pour venir en aide aux protégés de la Société se sont élevées à 108,450 fr.

Les avances remboursées aux comités de province, qui ont servi à secourir 5,983 personnes, sont montées, à 18,709 fr. 40.

La somme de 30,434 fr., comprenant les secours en argent, les frais de transport, les bons de logement et de nourriture distribués au nombre de 36.490, les bulletins de vestiaire, a été employée à assister 3,827 familles résidant soit à Paris, soit en province, ou bien hors de nos frontières. Il a été placé, en outre, à Paris seulement 425 hommes ou jeunes gens.

Le comité, qui n'a jamais voulu diminuer le chiffre affecté aux dépenses de l'instruction, a employé une somme de 33,521 fr 85 pour contribuer à l'instruction de 235 jeunes Alsaciens-Lorrains dans des établissements universitaires ou privés.

L'asile du Vésinet, aménagé pour recevoir 140 enfants et qui va être complété au premier jour, compte actuellement 38 jeunes filles dont l'entretien est revenu à 14,346 fr. 45.

La Société de protection a fait remettre directement, en outre, aux inondés de l'Alsace-Lorraine, par l'intermédiaire d'un comité indépendant constitué à Strasbourg, une somme de 16,387 fr. 80 sur le produit des souscriptions recueillies dans ce but et qui est atteint le chiffre de 18,707 fr. 60 et qui ont fait l'objet d'un compte spécial qui ne figure pas dans le chiffre total de ses dépenses

Pendant le même exercice les sommes encaissées par la Société en dehors des intérêts de son capital ont atteint 80,520 fr. 30, chiffre dans lequel les recettes ordinaires figurent pour 71,146 fr. 40. Le relliquat du legs Durand, se montant à 4,180 fr 25, a été affecté, selon les intentions de son donateur, aux dépenses de l'Algérie. Les recettes spéciales à l'orphelinat du Vésinet se sont élevées à 5,194 fr. 15 sur lesquels 2,000 fr. versés par l'Académie de Paris; 1,400 fr. ont été également voués par quelques conseils généraux.

La situation des trois centres créés en Algérie par la Société de protection continue à être prospère.

Le peuplement du village d'Hasnonville, comprenant 60 maisons bâties par la Société, de Boukhalfa contenant 30 feux, et du Camp du Maréchal renfermant 30 feux et 5 fermes isolées, est complètement achevé. Plusieurs colons de Hasnonville et de Boukhalfa, qui se sont entièrement libérés des avances qui leur avaient été faites, ont été rendus propriétaires définitifs; le nombre des colons dans ce cas est déjà important. La salubrité de ces trois centres, et de nouvelles plantations aussi rapidement, si elle est de 21 à 23 degrés à la surface, à 40 mètres au-dessous, elle est de 15 à 19 degrés. A 180 mètres, elle reste constamment à 14 degrés

Dans la Méditerranée, les investigations opérées ont montré qu'à 3,000 mètres, la plus grande profondeur qu'elle atteigne, la température est encore de 13 degrés, en sorte que de 180 mètres à 3,000 mètres elle baisse seulement d'un degré. La Méditerranée, comparée sous ce rapport à l'Océan Atlantique, est une sorte de chaudière. En effet, dans l'Atlantique, on rencontre beaucoup plus tôt cette température de 13 degrés et on la voit descendre progressivement à 0 degré et même au-dessous. Les grands fonds de l'Atlantique sont à peu près à la température de—2 degrés par suite de l'accession incessante des eaux froides des pôles. Cette température est la limite où l'eau de mer reste encore liquide.

On estime, dit la *République Française*, à 10 milliards de tonnes la richesse présumée du bassin houiller du nord de la France; il pourrait, pendant cinq cents ans, faire face à une production double de sa production actuelle, qui est d'environ 10 millions de tonnes par an, soit le tiers de la consommation générale du pays. Cette consommation suit depuis trente ans une progression arithmétique représentée par les chiffres 1, 2, 3, 4, tandis que la production du Nord et du Pas-de-Calais suit une production géométrique et qu'elle augmente comme les chiffres 1, 2, 4, 8.

Il y a là une portion énorme de la richesse nationale dont l'économie ment vers Paris se fait par le chemin de fer du Nord et par un système de canaux actuellement construits et absolument insuffisants Par les mêmes voies arrivent les charbons de la Belgique, de sorte que près de la moitié des combustibles minéraux consommés en France ne circulent que difficilement. Les tarifs du chemin de fer du Nord sont de 3 centimes et demi par tonne et par kilomètre, tandis que sur une voie navigable bien installée, bien entretenue, débarrassée des encombrements qui retardent la batellerie et la renchérissent, le tarif peut facilement descendre à 1 centime, et même au-dessous. La nécessité d'un remaniement du système des canaux du Nord est donc évidente. Nous empruntons ces détails au rapport fait par M. de Freycinet au nom de la commission sénatoriale chargée d'examiner le projet de loi relatif au canal de navigation du Nord sur Paris, adopté par la Chambre des députés.

On a déjà donné ici des détails particuliers sur l'insuffisance des voies actuelles Le nouveau canal partant des environs de Douai après s'être raccordé au système ancien de canalisation qui incline vers la mer passerait du versant de la mer du Nord dans celui de la Somme par un souterrain de 4 kilomètres et demi, débouchant dans la vallée de la Tortille. Il se dirigerait de là sur Péronne et gagnerait la vallée de l'Oise à Noyon. Suivant une partie du plan malheureusement abandonné, il viendrait aboutir au canal Saint-Denis; mais la navigation devra suivre l'Oise jusqu'à Conflans et de là utiliser la Seine jusqu'à Paris.

Par le nouveau système, le nombre des voyages de la batellerie, aller et retour, entre les houillères et Paris, qui est actuellement de trois par an, sera porté à cinq, et peut être à six; de sorte que l'économie totale moyenne sera de 2 francs 16 centimes par tonne. L'honorable rapporteur suppose que dans une dousaine d'années d'ici il y aura 23 millions de tonnes à desservir; à la façon dont procède aujourd'hui deux tiers du trafic, et la voie navigable un tiers. Ces proportions seront certainement renversées. Si on s'en tient aux calculs des ingénieurs, 40 0|0 seulement du trafic reviendront à la voie d'eau.

Déduction faite des marchandises débarquées sur les rives et celles qui seront le canal ancien existant aujourd'hui, le nouveau canal absorberait 4 millions de tonnes. En appliquant à cette quantité l'économie moyenne indiquée ci-dessus, on arriverait à une économie totale de 8 millions 1|2 en regard d'une dépense de 5 pour l'amortissement du capital évalué à 105 millions, et pour l'entretien, l'exploitation proprement dite et l'alimentation. Le rapporteur, au nom de la commission, conclut à l'adoption pure et simple du projet voté par la Chambre.

Rien de complet comme le travail de l'éminent ingénieur; rien de multiple comme les aperçus nouveaux qu'on y rencontre sur la production du bassin du Nord, sur les conséquences de la connexion entre la voie ferrée et la voie navigable qui silonnent parallèlement la contrée; mais nos lourangas doivent s'arrêter à la partie technique du travail de M. de Freycinet.

Le question pourtant ne manque pas d'ampleur. Le conseil général de la Seine, sur l'initiative d'un de ses membres, M. Dupeuxe, le conseil municipal de Paris, sur la même initiative, avaient émis un vœu pour l'établissement à Dunkerque de la tête du nouveau canal. Le rapporteur du projet à la Chambre avait, au nom de la commission, fait entrevoir que cette idée pourrait être réalisée un jour.

Il s'agit en effet d'abord de régulariser entre Lille et Dunkerque un système défectueux d'ancienne canaux qui datent de la domination espagnole, puis, en établissant une voie navigable, diverse entre Paris et la mer du Nord, de grandir Dunkerque, qui pourrait dans l'avenir tenir tête à Anvers et qui en ce moment reçoit une part des milliens consacrés aux grands travaux. Il y a là des perspectives dignes de prévoir un homme d'Etat et qu'on n'aperçoit point dans le travail savant mais un peu aride de l'honorable M. de Freycinet.

Dernièrement, un facteur attaché au bureau de poste de Berchem, près d'Anvers se suicidait.

Depuis son trépas, les habitants du quartier qu'il desservait reçoivent des lettres écrites depuis de longues années. Il y en a qui remontent à plusieurs ans. D'anciens voeux, conseils et remarqués, ouvrent avec stupeur des lettres de leur première moitié; un important renseignement commercial demandé il y a dix ans arrive plus en retard maintenant à un correspondant qui a cessé depuis longtemps de s'occuper d'affaires; des ordonnées depuis longtemps salutaires modifient et menacent de pourquites en jermes accoutumés gens qui ne leur doivent plus rien; des amans, qui ne sont oubliés, s'envoient les déclarations les plus tendres ou s'adressent de doux reproches; des directeurs sont invités par circulaire officielle à se rendre à un scrutin formé depuis longtemps, etc., etc.

Mêmes l'authenticité des écritures, beaucoup de destinataires ne sont introuvables mêmes quelquefois les plus tendres victimes d'une mauvaise plaisanterie.

Mais la réalité des écritures est incontestable. Comment expliquer pourtant ces communications postales, dont plusieurs remontent à des messages d'outre-tombe?

De la façon la plus simple. Le facteur de Berchem était un fonctionnaire quelque peu fantaisiste. Il y avait des jours où il ne lui plaisait pas, pour un motif qui pour vous sans doute, de faire la distribution des lettres qu'on lui remettait.

Après sa mort, on a trouvé dans sa chambre une grande malle toute remplie de ces lettres laissées par lui volontairement ou souffrance. Toutes étaient intactes et régulièrement cachetées. Aucun soupçon d'improbité ne pouvait se produire. C'était une étrange manie, voilà tout.

L'administration des postes, mise en possession de ce paquet de lettres trop longtemps retardées, n'a rien trouvé de mieux à faire que de les faire distribuer aussitôt aux destinataires

Pendant deux jours, tout Anvers n'a parlé que des mystifications, étonnemens et quiproquos résultant de cette tardive distribution.

Joseph Crichtir rencontre une dame de ses amies.

—Bonjour, madame, comment va votre bébé?

—Assez bien, je vous remercie, mais ça n'a pas été sans peine, j'ai été forcée de changer quatre fois de nourrices, il dépérissait à vue d'œil.

C'est pas étonnant, à Paris le lait est si falsifié.

Histoire de fous.

On a maintes et maintes fois découvert d'admirables gredins qui simulaient la folie, et je me rappelle à ce propos un fait qui me fut conté, il y a quelques ans-s, par un mien ami, alors interné à Bicêtre.

Un individu. prévenu d'un assassinat, eut un accès de folie terrible, en pleine audience de la cour d'assises.

Des médecins aliénistes l'examinèrent et le reconnurent atteint d'aliénation mentale.

On l'envoya à Bicêtre.

Pendant deux mois, ce fou, d'une espèce spéciale, ne se démentit pas un seul instant; elle suivit même ses phases normales et il était devenu un intéressant sujet d'études pour les maîtres comme pour les élèves.

Un jour, comme le chef de service le faisait voir à un confrère de province et lui expliquait ce cas intéressant, il partit d'un formidable éclat de rire et s'écria:

En voilà assez! Vous ne voyez donc pas que je me f... de vous depuis deux mois. Seulement, je finirais par devenir fou réellement à ce jeu là. J'aime mieux être guillotiné. Faites prévenir le procureur impérial que je suis prêt à faire des aveux. C'est égal.... pas forts, mesieurs les médecins, ni vous non plus, mesieurs les internes!

Mon ami me servit le plat tout chaud, l'affaire s'était passée le matin même.

Il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et répliqua à l'arrêt :

—J'aime mieux le bagne que le "cabanon" de Bicêtre.

On qu'il avait fallu d'énergie à ce coquin pour jouer jusqu'au bout son rôle de fou est chose incroyable.

Je connais un autre exemple de cette énergie.

Sarcouf, le corsaire malouin avait été pris par les Anglais. On sait comment nos prisonniers étaient traités sur les pontons anglais.

Le folie y devenait fréquente. Dans ce cas, ou plutôt le feu dans une chaloupe où, la nuit on le jetait simplement sur un point quelconque des côtes de France.

Sarcouf n'était pas un prisonnier vulgaire; il s'était déjà échappé deux fois; on le veillait donc d'une manière particulière, on s'attendait à quelque ruse de ce genre.

Tout à coup, on s'aperçoit qu'il devient rêveur, solitaire; qu'il ne mange plus.

Bon! on le veille, mon camarade!

Un matin, au petit jour, un "kokorikot" effroyable ébranle tout le ponton. On regarde, c'était Sarcouf qui marchait en sautant sur un pied; à la façon d'un coqs.

Il est fou! Il se figure qu'il est coq, marche comme un coq, mange comme un coq, à coups de tête dans la gamelle; il ne se sert plus de ses mains et répond à tout ce qu'on lui dit par le cri du coq.

Va toujours..... farceur de Sarcouf, on verra bien.

Chaque soldat anglais, en passant près de lui, lui allonge, par manière d'épreuve, un coup de poing qui le met en sang, il pousse son "Kokoriko!"

La nuit on le réveille en sursaut, on le piquant avec une pointe de baïonnette,: "kokoriko!"

Après une dizaine de jour d'épreuves, on a la conviction qu'il est bien fou :

On le lance dans la cale, où se trouve un feu furieux enchaîné. Malheureusement la chaîne est un peu longue; il attrape Sarcouf au passage et lui arrache avec ses dents, un lambeau de chair sur l'épaule.

Impossible, Sarcouf pousse son "kokoriko."

Une nuit, on le jette, avec la bête féroce qu'on attachée au mât, sur une chaloupe et l'on se dirige vers la côte française, où ils sont abandonnés tous les deux.

Ah! si les matelots anglais avaient eu l'idée, une fois à quelques encablures de la rive, de jeter un coup-d'œil sur les deux prisonniers, ils auraient eu un spectacle spectacle.

Les deux fous étaient jetés dans les bras l'un de l'autre, en poussant des hurlements de joie.

Le fou furieux était lieutenant de Sarcouf et la comédie avait été concertée entre eux.

Les Anglais, quelques jours après, leur payèrent cher leurs souffrances.

S.

Au sujet de ce pauvre Gustave Aimard qui vient de mourir à Sainte-Anne, le Voltaire raconte l'amusante anecdote suivante.

Une seule chose faisait bondir Aimard, et cela parce qu'elle confinait de près à la vérité. C'est quand on lui disait qu'il n'avait jamais quitté Paris—et on n'est pour aller à Chatou. Alors se faisant devenait de l'exaspération.

Un jour qu'on allait un peu trop loin sur ce sujet, il faillit avoir une attaque d'apoplexie.

—Moi, dit-il, je ne suis pas allé en Amérique! mais je l'ai parcourue à pied. Et dans quelles circonstances!

Un jour, j'étais au milieu des forêts, perdu avec mon guide. Je cherchais à me frayer dans les lianes, au passage avec mon sabre d'abatis. Mes mottes d'alors! impossible, malheureusement (ainsi! Je consultai du regard mon guide. Mais son œil était muet. Cependant, je ne pouvais lui parler. J'avais pris ce guide dans un village indien et il n'avait pour vêtement que des plumes d'oiseaux. Ahaïte, découragé, je m'affaissai.

—Nous ne ..... ! exclamai mon guide, nous sommes .... perdus!

Je le regardai, ébahi: —Tu parles donc, m'écriai je.

—Je sais des Batignolles. Des rivers de fortune.....

—Je comprends ça. Embrasse-moi.

Et nous tombâmes dans les bras l'un de l'autre. Il y avait deux mois que nous voyagions côte à côte sans nous parler!

On pense bien qu'en entendant ce récit, nous nous mîmes à rire avec éclats. Lui, nous regarda naïvement. Puis le rire le gagna, il s'esclaffa.

Tout Gustave Aimard avec sa blague, sa naïveté et sa bonhomie est dans cette anecdote.

Le Figaro :

Nous recevons la carte suivante :

VEUVE FISTHAMMEL

Carde les matelas et les malades.

Nous avons déjà eu les impressionnistes les luministes, les intentionnistes.

Maintenant, à ce qu'il paraît, surgissent les *précisionnistes*.

Ce sont des peintres qui—à suprême degré de l'art!—font tout simplement *prévoir* ce qu'ils pourraient bien avoir l'intention de faire.

Réflexion d'un gavroche.

Un bon bourgeois, fraîchement décoré, que de La Ferté-sous-Jouarre, vête à la mode de l'endroit et chausse avec l'amplour qui sied à un pied habitué aux pantoufles en tapisserie, s'extasie devant une vitrine du boulevard.

Un gavroche passe et, prenant malicieusement un bâton pour un marchepied, en hisse dessus, tant plus de façons, collant d'un air narquois son nez contre la vitrine.

Le bourgeois le repousse brusquement:

—Ah! çà, faites donc attention: vous me marchez sur les pieds.

—Ça, des pieds!.... ah! malheur, d'oseque tu vlou..... c'est pas des pieds, c'est des continents!

Toujours des gifles!

Il y a des coïncidences bizarreries qui exigent absolument une explication, sinon on n'y comprendrais rien. Ainsi par exemple, étant donné un garçon de dix sept ans, vagabond d'habitude, poser en principe, que c'est à sa mère à se corriger, si on veut qu'il ne vagabonde plus. Et (qu'on le remarque) il ne s'agit pas d'un fils vertueux ayant le mauvais exemple d'une mère vicieuse; non, cette mère est une brave femme, laborieuse, aimant son fils.... enfant de l'amour, il est vrai, mais à cela près, femme irréprochable.

Alors, demandera-t-on, de quoi lui faut-il se corriger! On le saura quand on l'aura entendue.

Elle se présente à la barre et déclare être blanchisseuse de son état.

Mais Président.—Vous êtes sa mère?

La mère—Oui, monsieur.

Le président a fait venir ses nous, elle donne ses noms de fille.

M. le Président—Vous n'êtes donc pas mariée?

La mère—Non, monsieur, mais il est bien son père tout de même.

M. le Président—Il ne veille donc pas sur son fils?

La mère: Il m'a lâchée il y six ans et je ne sais pas ce qu'il est devenu.

M. le Président—Alors votre fils demeure avec vous?

La mère—Oui monsieur.

M. le Président—Eh bien, qu'est-ce que vous avez à en dire?

La mère—Mon Dieu, voilà; ça n'est pas que j'ai du mécontentement de lui, au contraire: seulement est arrivé là a un terrible défaut.

M. le Président—Quel défaut?

La mère—Quand je lui fiche des gifles, il se sauve.

M. le Président—C'est assez l'habitude des polissons à qui on donne des gifles.

La mère—Oui, mais il ne revient plus pendant des cinq, six jours.

M. le Président—Est-ce que cela arrive souvent?

La mère—Chaque fois que je lui fiche des gifles.

M. le Président—Est-ce que vous lui en donnez souvent?

La mère—Dame, vous savez, quand il le mérite; c'est un enfant charmant, mais je peux rien en faire.

M. le Président au prévenu—Pourquoi avez-vous quitté votre mère?

Le prévenu d'un ton audacieux—Moi? La mère—Voyons, parle donc poliment à ton juge; ça n'est pas une manière de parler à son juge, ça. Si tu me parlais comme ça, t'aurais déjà reçu une gifle.

Le prévenu—Aussi.... pourquoi que j'ai quitté ma mère.... et elle vient de me dire, toujours des gifles, c'est embêtant.

La mère—Coquin-de-bois-tu-bien et tu en recevra pas, pignouf! [au Tribunal]. Si ces messieurs me font l'amitié de me le rendre, j'espère qu'il continuera à se bien conduire.

M. le Président—Comment, tu continueras à se bien conduire! et vous venez de dire qu'il se conduit mal..... Il a déjà été arrêté deux fois?

La mère—Oui, monsieur.

M. le Président—Et deux fois en vous l'a reçu?

La mère—Oui, monsieur.

M. le Président—Et il recommence toujours à vagabonder.

La mère—Toujours pour ce que je vous dit de son triste défaut.

Le prévenu—Alors ne me donne plus de gifles.

La mère—Comment que tas des mérites! [au Tribunal] si le Tribunal veut me le rendre, j'espère en faire un bon père de famille.

Le Tribunal le condamne à quinze jours de prison.

La mère à son fils—Tiens, voilà une pièce de 10 sous. Viens dans quinze jours, je t'attendrai à dîner.

Le prévenu—Ambète des tripes à la mode de Caen.

Dans la petite pièce intitulée le Sourd, le papa Bellban donne ainsi le signalement de son gendre futur:

—Front large, cheveux châtains, nez aquilin.....

—Comment, nez à Quilin! papa, vous vous trompez; vous savez bien que je suis né à Châtous.

Qui nous délivrera des fourmis?

Nous arrivons à votre aide. Procurez-vous du borax pulvérisé, ajoutez-y un peu de sucre en poudre, mélangez bien.

Introduisez ces substances dans les trous, fissures, fentes, crevasses, habitées par l'insecte indésirable..... et égoïte, d'après La Fontaine — et je vous jure que vous en serez débarrassé pour toute la saison.

Oraisons funèbres [Suite].

" Messieurs, celui que nous condoléons aujourd'hui n'a dernière demeure ne fut ni un grand homme, ni un homme supérieur, ni un homme d'esprit, ni même précisément un honnête homme. Mais enfin (avec emphase) on fut.... ce fut QUELQU'UN!" [Applaudissements]

Un jeune Méridional, à qui l'on avait fait observer qu'on ne doit pas dire une "cotelette", a profité de la leçon à sa manière.

Il répondait hier à un Parisien qui lui offrait à dîner et qui le priait de dicter le menu:

—Je voudrais, d'abord, de "étergeon!"

Voulez vous blanchir vos blondes espagnoles couleur crème? Faites une eau de savon et ajoutez en quelques de safran. Mettez y bouillir les blondes pendant une heure. Recommencez ensuite l'opération, de point en point. Faire faites bouillir dans une nouvelle eau, sans safran. Ne rincez pas. Trempez la dentelle dans une eau de la gomme arabique additionnée d'eau-de-vie et d'alun. Enfin soufrez la légèrement; repassez-la à demi-mouillée.

Le comte, redevenu jeune, jouit délicieusement de ses triomphes. Il en est tous les honneurs; il fut envié et est des courtisans, comme le favori d'une reine. On le choyait par amour pour Sarah. Il y est des amants rebutés qui rêvèrent de se faire bienvoir de la femme en caressant le mari. Esprit brillant, exclusivement fait pour le plaisir, le comte qui avait tant souffert de l'isolement après les désastres de la guerre, se laissa aller à ce tourbillon qui l'emportait, dans un éblouissement de lumières, dans un enlèvement de fleurs, dans un berceement de musique. Son amour-propre fut délicieusement flatté par la beauté et la grâce de Sarah. Et pourtant sa sécurité fut abolie. Plus la jeune femme était entourée et courtisée, plus elle accentuait la sévérité effrayante de son maintien. Le comte fut considéré comme très heureux. Merlot disant en grognant :

—Je ne sais pas ce qu'il a, cet animal-là, mais il aura été adoré toute sa vie. Quand il était jeune, il n'y en avait que pour lui, et maintenant qu'il est vieux, il dame encore le pion à tout le monde.

Et le comte, avec un sourire, disant au colonel :

—Vois-tu, c'est que moi je ne suis pas toujours hérissé et grogeant comme toi; c'est pourquoi on me fait partout grâcieuse mine. Tiens! si j'avais ton face, je voudrais, ne fût-ce qu'une fois par hasard, être aimable, pour jouir de la surprise de mes contemporains.

Mais Merlot, hochant la tête avec un air souponneux, murmurait:

—Bon! bon! Attendons la fin!

Et avec une algreur, chez lui naturelle, il essayait de prouver à son ami qu'il n'était pas possible qu'un homme de son âge fût sérieusement aimé par une femme aussi jeune et aussi charmante que Sarah.

Un jour que, devant Séverac, le colonel se livrait à ce passe-temps, pour lui bien doux, qui consistait à dire des choses désagréables au général, au sujet de son insolent bonheur:

—J'ai cependant un regret, dit M. de Canalbeilles c'est de n'avoir pas d'enfant.

—Rassure-toi, ricana Merlot; à ton âge on en a toujours.

—Oui, répondit tranquillement le comte, mais moi, si j'en ai, au moins, je serai sûr qu'ils seront de moi.

Séverac avait pâli. Une clarté horrible s'était faite dans son esprit. Jusqu'à ce jour, il avait répondu aux reproches de sa conscience par cet argument suprême, que lui avait fourni si hâtivement Sarah: Elle n'est pas la femme du comte. Il se considérait comme une sorte de Lindor enlevant Rosine à Bartholo. Il n'y avait plus